

Monsieur François HOLLANDE,
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75000 PARIS

Bordeaux, le 23 juin 2015

Objet : **Lettre ouverte** sur le projet des LGV au sud de Bordeaux.

Monsieur le Président de la République,

Votre discours prononcé le 27 novembre 2014 lors de la conférence environnementale a suscité beaucoup d'espoir chez tous ceux, et ils sont nombreux, qui estiment que les décisions concernant les grands choix d'aménagement du territoire ne doivent plus être prises sans tenir compte des besoins réels et de l'avis des citoyens.

Vous avez, Monsieur le Président de la République, enjoint au gouvernement « d'engager un chantier sur la démocratie participative de manière à ce qu'il ne puisse plus y avoir de contestation avec des formes inacceptables de violence. Car la violence est toujours inacceptable. »

L'enquête publique portant sur le projet des LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, qui s'est déroulée du 14/10/2014 au 08/12/2014, a été, avant l'heure, un exercice de cette démocratie par la participation citoyenne de masse qu'elle a suscitée : plus de 14.000 contributions et avis ; les résultats en ont été clairs, comme les conclusions de la commission d'enquête d'ailleurs.

En effet, le public, à une écrasante majorité de plus de 90%, a jugé ce projet contraire à l'intérêt général. La Commission d'Enquête Publique, confortée par un récent Rapport de la Cour des Comptes, n'a pas été en reste et a logiquement émis un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique en estimant entre autres : que ce projet correspond à un besoin non partagé, qu'il s'agit d'une infrastructure lourde pour un service non garanti, que le financement public est incertain, que la rentabilité socio-économique est insuffisante, etc.

Au détour d'une phrase elle indique clairement qu'elle « n'a pas décelé l'expression d'un véritable besoin de lignes à grande vitesse dans le Sud-ouest » par contre elle a noté la nécessité d'intégrer « la priorité à donner désormais à la desserte quotidienne qui passe nécessairement par la mise en sécurité, l'entretien et la modernisation du réseau existant ».

Malgré cela, quelques grands élus, sourds aux aspirations de la population, s'obstinent à vouloir faire passer ce projet en force, contre l'avis majoritaire des citoyens et des élus de terrain. Seuls contre tous, ils ont entrepris des démarches auprès du gouvernement en vue d'obtenir le plus tôt possible une déclaration d'utilité publique.

Nous voulons croire que le monde politique ne fonctionne pas en vase clos, restant ignorant de l'intelligence collective et du degré d'information des Français.

Par ailleurs, les rapports et commissions qui se succèdent à l'initiative du Gouvernement convergent tous pour admettre que nous n'avons plus les moyens d'assurer le déploiement de telles infrastructures sans compromettre la mise à niveau indispensable de notre système ferroviaire et sans aggraver sa dette, déjà sans équivalent européen.

Au moment où l'argent public devient rare et où les espaces naturels consommés de toutes parts deviennent de plus en plus précieux, les Français ne comprendraient pas qu'un tel projet soit imposé pour des raisons qui ne relèvent pas de l'intérêt général.

C'est pourquoi nous en appelons à vous pour que les grands principes démocratiques que vous avez souhaité réhabiliter après le drame de Sivens soient mis en application dès à présent sur ce projet. Il vous appartient maintenant en tant que dépositaire de notre démocratie de faire en sorte que l'expression citoyenne soit entendue et que la voie de la violence que nous rejetons tous, ne soit pas ouverte.

Nous sollicitons aussi, par la présente, une audience auprès de vos services pour exposer plus en détail nos analyses de ce dossier pour lequel existent des alternatives moins coûteuses et répondant mieux aux besoins des citoyens.

En vous remerciant par avance de votre bienveillante attention et de l'arbitrage que vous ne manquerez pas d'apporter en faveur de la préservation de l'environnement et d'une meilleure prise en compte des intérêts de la population en matière d'aménagement du territoire, recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Les Vignerons de Sauternes et Barsac (ODG),
Xavier PLANTY, Président

SEPANSO Aquitaine (Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest)
Pierre DAVANT, Président

La Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes
Christian BOYER, Président

Coordination **Vigilance LGV Gironde**
Denise CASSOU, Présidente

ACCRIL : Association de Coordination des Citoyens et riverains Landais
Jean-Pierre PEDESPAN, Président

CADE : Collectif des Associations de Défense de l'Environnement du Pays-Basque
Victor PACHON, Président